

TMS ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT : LA PREVENTION DES RISQUES EST-ELLE RENTABLE ?



Si les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) sont apparus récemment dans le recensement des maladies professionnelles, et se placent désormais à la première place des problématiques les plus fréquentes (1), les entreprises et administrations tardent encore à mettre en place des moyens de prévention. Pourquoi une telle hésitation ? Investir dans des mesures de prévention est-il rentable ? Si oui, quels bénéfices l'employeur peut-il en tirer ?

Pourquoi les entreprises hésitent-elles à investir dans la prévention ?

Même si le lien entre santé des salariés et performance de l'entreprise a été démontré (voir notre article «Ergonomie et prévention des TMS : Quels enjeux pour les entreprises ?»), encore beaucoup d'employeurs sont frileux à l'idée d'investir dans des mesures et solutions de prévention. Selon deux études menées en France et en Allemagne (3), l'exposition aux risques professionnels aurait un lien étroit avec l'effectif de l'entreprise. En effet, les TPE-PME sont beaucoup plus touchées par ces risques : elles concentrent 83% des accidents du travail et 91% des décès professionnels. Ceci s'explique par le fait que contrairement aux grandes entreprises, les TPE-PME n'adoptent généralement pas de stratégie de prévention, exposant ainsi plus facilement leurs salariés aux risques professionnels.

« Les TPE-PME sont beaucoup plus touchées par ces risques car 83% des accidents du travail et 91% des décès professionnels proviennent de ces milieux économiques. »

La crainte d'investir dans la prévention des TMS peut se justifier par plusieurs raisons. Tout d'abord, le contexte économique difficile et le marché concurrentiel encouragent les entreprises à privilégier les projets dont les bénéfices et retombées peuvent s'observer rapidement. Ensuite, ces petites structures considèrent le plus souvent qu'une stratégie de prévention ne serait pas rentable pour elles en matière de retour sur investissement. Enfin, nombreuses d'entre elles voient leur entreprise comme étant moins exposée qu'une grande structure et estiment que les risques de la survenue d'un accident sont minimes.

De plus, les résultats positifs des mesures de prévention mises en place ne sont visibles que sur le long terme, principalement en termes de retombées économiques(2). Investir sans toutefois pouvoir tirer un bilan positif représente ainsi un frein majeur pour les entreprises qui ne souhaitent pas mettre en place une stratégie de prévention, et la plupart préfère des projets dont les bénéfices se font sentir sur le court terme.

Mieux vaut prévenir que guérir

Certes, la prévention des risques est coûteuse, mais ne pas prévenir se révèle la plupart du temps encore plus coûteux pour l'entreprise. En effet, mettre en place des solutions permettant de prévenir l'apparition de maladies professionnelles ou d'accidents du travail est un projet qui a un coût, et cet investissement met généralement un certain temps à être amorti. Cependant, il est encore plus coûteux pour une entreprise de ne pas mettre en place de stratégie de prévention, et de faire planer au-dessus des employés la menace des TMS.

En cas d'accident ou de problématique de santé, l'employeur devra faire face à différents types de coûts :

- **Les coûts directs** : cotisations à l'assurance maladie proportionnelles au nombre de sinistres reconnus par an, indemnités salariales, adaptation du travail et du poste, soins médicaux sur lieu de travail, etc.
- **Les coûts indirects** : taux d'absentéisme, remplacement des salariés absents, perte de productivité, baisse de la qualité de production, augmentation des délais de livraison, etc.
- **Les coûts intangibles** : augmentation des tensions en interne et risques de conflits, épuisement des salariés, perte du client, saturation du management, etc.

Ces coûts, qui influencent la performance de la structure mais également sa santé financière, pourraient être évités en mettant en place en amont une stratégie de prévention.

« Il est encore plus coûteux pour une entreprise de ne pas mettre en place de stratégie de prévention, et de faire planer au-dessus des employés la menace des TMS. »

Oui, la prévention est rentable pour les entreprises !

Plusieurs études ont été récemment réalisées au sein de différentes entreprises, afin de quantifier la rentabilité des actions mises en place (4). Ces entreprises ont ainsi appliqué des mesures de prévention des risques professionnels. Le retour sur investissement est alors calculé en fonction des coûts engendrés par rapport aux bénéfices obtenus.

En 2010, l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) a mené une étude auprès de 300 sociétés provenant de 15 pays différents, sur le thème suivant : « Calcul du rendement de la prévention pour les entreprises au plan international : coûts et avantages des investissements dans la sécurité et la santé au travail », qui s'appuie sur l'analyse coût-bénéfice. À la suite de cette étude, l'AISS a pu affirmer en 2011 lors de son 19ème Congrès Mondial sur la santé et la sécurité au travail (5), que la prévention des risques professionnels est rentable :

« Cela signifie concrètement que les entreprises peuvent espérer un retour potentiel de 2,20 euros pour chaque euro investi dans la prévention, par année et par salarié »



Plusieurs études ont démontré que le retour sur investissement en matière de prévention était d'environ 2,20 euros pour un euro investi

L'efficacité de la prévention des risques a également été démontrée par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) dans son étude « Une approche économique de la prévention - D'après 101 cas étudiés en entreprise » (6), qui met en évidence le lien de corrélation entre prévention et performance. En évaluant économiquement les actions de prévention mises en place auprès des entreprises conseillées, les agents de l'Organisme ont constaté que pour 80% d'entre elles, le bilan prévention était évalué comme « excellent », avec une importante diminution ou une suppression du risque. De plus, pour plus de 90% d'entre elles, l'impact économique effectif de l'action de prévention réalisée a été jugé positif. Dans le cas contraire, des bénéfices ont bien été observés, cependant ils ne suffisaient pas à couvrir les investissements réalisés.

Les résultats de l'étude de l'OPPBT sont toutefois prometteurs :

- Le retour sur investissement pour 1€ investi est de 2,19€, soit un ratio quasi-identique à celui obtenu par l'AISS
- 1/4 des actions coûtent moins de 5000€ et ont un rendement 10 fois supérieur à la moyenne
- La période d'amortissement moyenne est de 1,5 an et 1,2 pour les petites entreprises.

Quels bénéfices économiques tirer des actions de prévention ?

Si les différentes études réalisées démontrent concrètement que la rentabilité de la prévention est intéressante pour les structures mettant en place des moyens concrets, il est également pertinent de définir les bénéfices obtenus. Les entreprises participant aux études citées précédemment ont pu relever :

- **Une hausse de la productivité**, augmentant elle-même la performance économique globale de l'entreprise
- **Une réduction du nombre d'accidents du travail**
- **Une réduction du nombre de maladies professionnelles et de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**
- **Une baisse de l'absentéisme**
- **Une réduction des cotisations de l'employeur à l'Assurance Maladie**, proportionnelles au nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles reconnus pendant l'année
- **Une baisse des coûts d'exploitation** résultant de l'amélioration des conditions de travail et le développement de nouvelles compétences en interne, réduisant ainsi les coûts de la sous-traitance.

Au-delà des bénéfices économiques

La prévention des risques est donc rentable économiquement, et peut se mesurer par les différents indicateurs cités plus haut. Cependant, d'autres bénéfices, moins quantifiables se font généralement ressentir en parallèle. L'amélioration des conditions de travail contribue ainsi à instaurer une bonne qualité de vie pour l'ensemble des salariés. L'adaptation de leur environnement, avec par exemple, l'aménagement de postes de travail ergonomiques, apporte généralement un souffle nouveau, et avec lui un vent de motivation influençant positivement la productivité de la structure et la qualité des produits ou services.



Une meilleure qualité de vie au travail grâce à la prévention des risques professionnels

Les conditions physiques et mentales des salariés sont également meilleures, ce qui a pour conséquence positive une meilleure implication individuelle et collective, et donc une baisse du turnover. Cette amélioration des conditions de travail renforce la culture interne ainsi que la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), et a un effet direct sur l'image de marque et la perception que le public a de la société.

« Les conditions physiques et mentales des salariés sont également meilleures, ce qui a pour conséquence positive une meilleure implication individuelle et collective, et donc une baisse du turnover. »

Les éléments clés à retenir

Si l'investissement dans des moyens de prévention peut faire peur à certains employeurs, la prévention des risques professionnels est un élément clé à prendre en compte pour assurer une bonne productivité et maintenir la santé de l'entreprise ainsi que de ses salariés. De récentes études ont pu démontrer que le retour sur investissement est loin d'être négligeable, puisqu'il est estimé en moyenne à 2,20 € pour chaque euro investi. De plus, prévenir les risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles ou de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) permet non seulement de protéger les salariés sur le moyen et long terme, mais également de leur offrir des conditions de travail optimales, garantissant bien-être, motivation et productivité, tout en faisant profiter l'entreprise d'une image saine et qualitative.

« Le retour sur investissement est loin d'être négligeable, puisqu'il est estimé en moyenne à 2,20 € pour chaque euro investi. »

1) Source : [INRS](#)

(2) Source : [ANACT](#)

(3) Source : [Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés \(CNAMTS\)](#) / [DGUV Statistics](#)

(4) Source : Résumés d'étude disponibles sur demande à l'adresse communication@azergo.fr

(5) Source : ["Calcul du rendement de la prévention pour les entreprises au plan international : coûts et avantages des investissements dans la sécurité et la santé au travail"](#)

(6) Source : [« Une approche économique de la prévention - D'après 101 cas étudiés en entreprise »](#)

Crédit photos : ©Freepik